

DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

CANTON D'EPINAY SOUS SENART

MAIRIE DE QUINCY-SOUS-SENART

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUTUALISATION DE SERVICES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL 16 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois le seize octobre à dix-huit heures, le Syndicat Intercommunal de Mutualisation de Services, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Quincy-sous-Sénart,

Etaient présents les délégués ci-après :

OBJET : N° 3

Fongibilité des crédits

date de convocation :
10 octobre 2023

date d'affichage :
10 octobre 2023

Nombre de délégués
en exercice : 8

Nombre de présents : 5

Nombre de votants : 5

BOUSSY-SAINT-ANTOINE

MEMBRES TITULAIRES

M. Romain COLAS, maire
Mme Christine COTTE, 1^{ère} adjointe au maire
M. Sébastien CEAUX, 4^{ème} adjoint au maire

Absente excusée :

Mme Meriem RAFRAFI, 5^{ème} adjointe au maire

QUINCY-SOUS-SENART

MEMBRES TITULAIRES

Mme Christine GARNIER, maire
M. Fabien FOURNIER, conseiller municipal

Absents excusés :

Mme Danielle COUVREUX, 8^{ème} adjoint au maire
M. Jacky GERARD, 5^{ème} adjoint au maire

Secrétaire de séance : M. Fabien FOURNIER

Objet n°3 : Fongibilité des crédits

Le Comité Syndical

VU l'arrêté interministériel du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical n° 5 du 6 mars 2023 portant sur l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024,

Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame la Présidente à procéder, à compter du 1er janvier 2024, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

 Présidente

Fabienne GARNIER

Le secrétaire de séance



Fabien FOURNIER